Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 022-212201602-20260413-2026_048-DE

COMMUNE DE NOYAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six et treize avril à 20 heures 00, sous la présidence de Philippe HELLO, Maire, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances.

Date de la convocation : 07 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 15	Nombre de membres présents ou représentés : 15

Etaient présents : HELLO Philippe, ROBERT Anne, BRUAND Christophe, BAUDUCEL Alice, CONNAN Fabien, GOLTZ Virginie, JAFFRÉ Violaine, HERVÉ Patrick, LE CORNEC Vincent, LEFEUVRE Chantal, PELLAN Gérard, OLLIVIER Morgane et TURPIN Alexandre.

Absents excusés : Sophie LABBÉ (pouvoir donné à Morgane OLLIVIER) et Jean-Marc GUILLOT

Le Conseil nomme Christophe BRUAND en qualité de secrétaire de séance.

DELIBERATION 2026-048
AFFAIRES COMMUNALES
COMMISSION COMMUNICATION

Afin d'améliorer l'information des administrés et de renforcer la visibilité des actions de la collectivité, Monsieur le Maire propose de créer une commission municipale dédiée à la communication. Celle-ci aura notamment pour missions de définir la stratégie de communication de la collectivité, de proposer des actions d'informations (élaboration du bulletin municipal, gestion du site internet, des réseaux sociaux…), de participer à la valorisation des événements locaux et d'assurer la cohérence des supports de communication.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

par « 14 » voix **POUR**, par « 0 » voix **CONTRE**, par « 0 » voix **ABSTENTIONS**,

- **DECIDE** de créer une commission communication. Elle sera composée de :

  - HELLO Philippe
  - BAUDUCEL Alice
  - ROBERT Anne
  - GOLTZ Virginie
  - OLLIVIER Morgane

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme au registre

Le secrétaire de séance
Christophe BRUAND

Le Maire,
Philippe HELLO

MAIRIE DE NOYAL Côtes d'Armor

Délibération certifiée publiée le 15-04-2026 - transmise en Préfecture le 15-04-2026

Philippe HELLO, Maire